

VIVRE À FRENEUSE

Freusiennes, Freusiens,



Pour une fois, cette année, j'aimerais faire passer un message non passsur le détail du budget, mais sur l'énorme tâche réalisée pour aboutir à ce résultat. En effet, un processus de fond a été mené par l'ensemble de nos équipes. Sur les immobilisations d'abord (terrains, véhicules, matériels ...). Un travail de fourmi pour retrouver les documents et délibérations de l'époque.

Nous soldons encore des ventes/achats de terrains datant de bien avant notre mandat. Mais aussi sur la correction des affectations.

Et en parallèle de tout ceci, la mise en place d'une gestion analytique qui nous permet déjà de connaître nos frais par bâtiment par exemple. Tout ce minutieux labeur pour que depuis janvier, chaque agent travaille sur une partie du budget avec des chiffres et donc des prévisions réalistes.

Pour autant, et même si tout ce processus est précieux pour la qualité de notre budget, il vise aussi un second objectif, le passage en 2024 au plan comptable M57, très exigeant. Ce budget, encore perfectible, est sans aucun doute le plus juste des trois que nous avons votés jusqu'ici. Je tenais à remercier personnellement les équipes au nom de tous.

Je voulais également revenir sur un point que nous nous refusions, par mansuétude à l'égard de l'ancienne municipalité, de communiquer plus que nécessaire. Il faut savoir que les négligences accumulées avant notre mandature nous ont forcés à mettre en attente plusieurs projets que nous avons pourtant mis en exergue lors de notre campagne.

Pour notre équipe, cette situation génère beaucoup de frustrations. Nous souhaitons concrétiser nos idées afin de contribuer à l'amélioration de la vie de notre commune. C'est ce que la "réal-politique" impose : parer les nécessités et les urgences au détriment de la réalisation de nos projets.

Nous avons choisi de ne pas tirer à boulets rouges sur l'ancienne municipalité, préférant mettre en avant notre action plutôt que l'inaction passée. Néanmoins, dans une optique de transparence et pour informer au mieux les Freusiennes et les Freusiens, il nous faudra revenir sur les manqués de nos prédécesseurs. Ce que nous détaillerons dans la prochaine édition, publiée fin août. Nous ne révélerons que des informations d'intérêt public. En aucun cas, il ne sera question de jeter l'opprobre sur des personnes qui se sont investies pour servir la collectivité. Nous continuerons de paver le chemin avec vous afin que notre commune demeure plus que jamais une ville où il fait bon vivre.

Je vous souhaite un très bel été.



Le Maire

Ghislaine HAUETER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ghislaine Haueter'.



FERMETURE DES SERVICES MUNICIPAUX

Vendredi 14 & samedi 15 juillet

Lundi 14 & mardi 15 août

La Mairie & la Médiathèque (et l'agence postale) seront fermées.

Trois nouveaux agents sont venus renforcer les services municipaux :

Nathalie GAQUERE a intégré les ressources humaines.

Damien CAUCHOIX et **Patrick PASQUET** ont rejoint l'équipe du centre technique municipal.



NON À L'INCIVILITÉ

Le 7 janvier, un conducteur stationnait sur l'emplacement réservé aux personnes à mobilité réduite, situé sur le parking de la place Julie Guénard.

Mme le Maire, constatant l'absence de macaron qui justifie le handicap, lui demande de quitter cette place, soutenue par des élus et habitants ayant assisté à la scène.

Face à cette requête, le contrevenant a insulté Mme le Maire, en appuyant ses propos de gestes déplacés.

Ce manque de civisme (stationnement abusif) et ce comportement (violence verbale et gestuelle) sont inacceptables.

Suite au dépôt de plainte de Mme le Maire à son encontre, elle s'est portée partie civile au tribunal qui a statué lors de la dernière audience le 10 mai.

Verdict rendu en plus de la verbalisation pour mauvais stationnement, l'auteur du préjudice doit effectuer un stage de citoyenneté à ses frais, payer 60 jours d'amende ainsi que les frais de justice.

Nous resterons vigilants face au manque de civisme.

PLACE JEAN MOULIN

Pendant les vacances de printemps, les barrières définitives ont été installées. La sécurisation de cet espace était d'une grande importance pour la municipalité.

La circulation qui augmente ces dernières années (principalement des bus et des camions) pendant la pause méridienne a motivé la mise en place de barrières mobiles. Pour la sécurité des enfants, merci aux conducteurs de ne pas les déplacer. Ce nouveau dispositif, accessible aux services de secours, respecte les normes de sécurité. Les stationnements vont être supprimés.

La place Jean Moulin sera optimisée de façon à accueillir piétons et animations pour la vie de notre commune. Désormais, nous y commémorerons l'Appel du Général de Gaulle. Emplacement idéal pour réunir deux grandes figures de la résistance française.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Deux jours après l'inauguration du nouvel emplacement du Monument aux Morts, nous avons célébré la fin de la 2nde Guerre Mondiale.

Ce nouvel espace a permis d'accueillir dans des conditions optimales l'Union Nationale des Combattants, les médaillés militaires et le public. Nous avons eu l'honneur d'accueillir la famille d'Henri BOUCAUT, disparu en compagnie de Marcel BAUVE en août 1944, afin de leur rendre hommage ainsi qu'aux victimes mortes pour la France.

Merci aux élèves de l'école primaire Paul Eluard pour leur implication.



DEUX PRÉCISIONS IMPORTANTES

Taxe foncière, stabilité du taux communal

Nous n'avons pas augmenté les impôts fonciers en 2023 ! Pourtant, le montant à payer va augmenter. Mais alors, où est la vérité ?

Vous devez savoir que le calcul de la taxe foncière est basé sur deux éléments principaux.

Le taux communal, c'est la partie que la commune peut faire varier, c'est celui que nous maîtrisons et que nous n'avons pas changé.

Le deuxième élément est celui que l'on nomme la « base » et il dépend de l'État. Il peut être corrélé avec l'inflation. C'est ce qui va se produire cette année.

Malgré la stabilité de notre taux communal, la base augmentera d'environ 7,1 %. Il était important d'expliquer ce mécanisme afin que notre discours ne soit pas faussé.

Maintien du prix du repas au restaurant scolaire

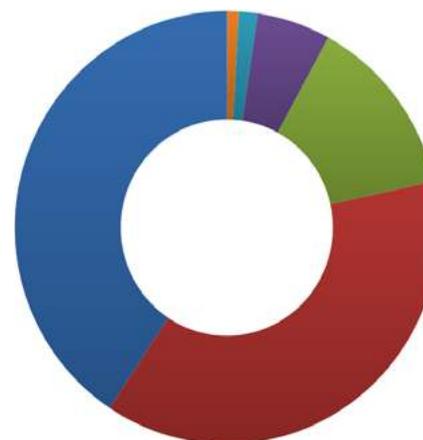
En 2023, la mairie a décidé de prendre de nouveau à sa charge les augmentations qui nous frappent tous de plein fouet.

Un salubre répit pour le portefeuille des parents dans ces temps où la hausse des prix impactent tous les secteurs.

LES PROJETS MAJEURS EN 2023

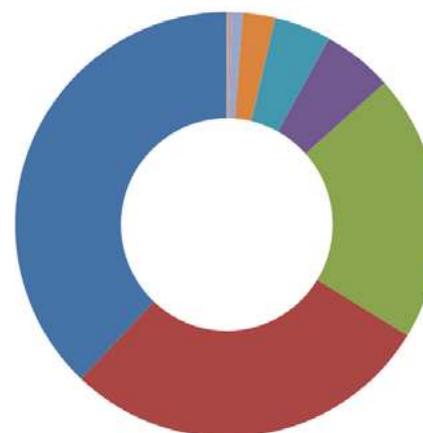
Réfection de l'éclairage public	400 000 €
Vidéoprotection : Mise en place sur 8 sites	150 000 €
Cimetière Réfection des tombes et finitions du Monument aux Morts	108 000 €
Renouvellement du parc informatique devenu obsolète	54 000 €
Remplacement des aires de jeux des écoles	50 000 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 5 833 560 €



Impôts & taxes	2 373 701 € (41 %)
Résultat de fonctionnement reporté	2 202 546 € (38 %)
Dotations et participations	793 968 € (14 %)
Produits des services	327 600 € (6 %)
Autres produits de gestion courante	83 003 € (1 %)
Atténuation de charges	50 000 € (1 %)
Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 142 €
Produits exceptionnels	600 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 5 833 560 €



Charges de personnel	2 212 180 € (38 %)
Charges à caractère général	1 654 608 € (28 %)
Virement à la section investissement	1 186 257 € (20 %)
Dépenses imprévues	313 288 € (5 %)
Autres charges de gestion courante	251 953 € (4 %)
Opérations d'ordre entre sections	145 414 € (2 %)
Charges financières	48 241 € (1 %)
Dotations aux provisions	18 419 €
Charges exceptionnelles	3 200 €

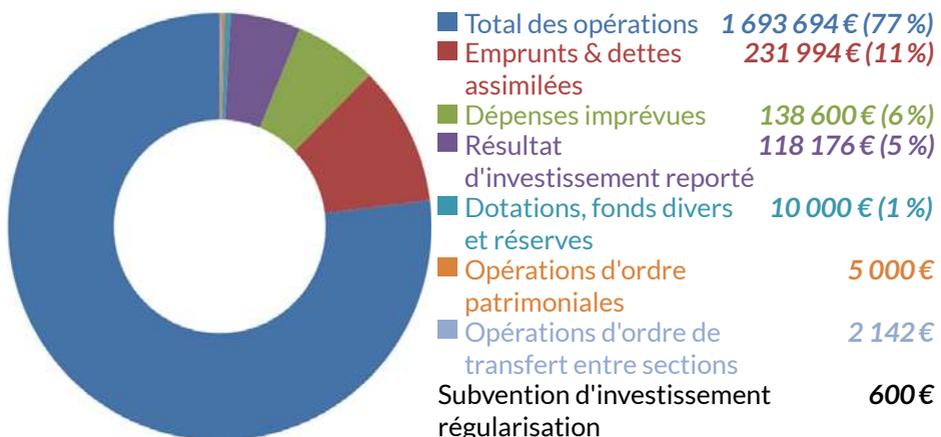
LE BUDGET 2023 DE VOTRE COMMUNE

RECETTES D'INVESTISSEMENT 2 200 206 €



DÉTAIL DU BUDGET
freneuse78.fr/ville/infos-mairie/budget-communal.html

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2 200 206 €



RETOUR SUR LES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

Procès-verbaux disponibles en ligne :
freneuse78.fr/ville/infos-mairie/actes-reglementaires.html

JEUDI 6 AVRIL

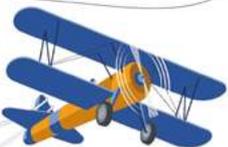
1. Protection fonctionnelle du Maire (annule et remplace la 2023-016).
 2. Approbation du compte de gestion 2022.
 3. Approbation du compte administratif 2022.
 4. Affectation du résultat de l'exercice 2022.
 5. Attribution d'une subvention communale 2023 au CCAS.
 6. Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2022 de la commune.
 7. Ajustement de la provision pour créances douteuses.
 8. Détermination des taux d'imposition 2023.
 9. Approbation du budget 2023.
 10. Adhésion au groupement de commandes pour les assurances (incident, accident et risques divers pour la période 2024-207).
 11. Taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) Actualisation des tarifs 2023
 12. Rétrocession d'une concession.
 13. Ouverture de postes.
 14. Suppression de postes.
 15. Instauration d'un régime d'équivalence (ALSH).
 16. Convention de participation financière pour extension du réseau électrique (Comme de Freneuse/SCI Prestige Habitat).
- Questions diverses.

JEUDI 11 MAI

- Présentation du SDAL Schéma Directeur d'Aménagement Lumière
1. Élection d'un adjoint.
Betty PILARCZYK est élue en tant que 2^{ème} adjointe, en charge de la délégation affaires scolaires, enfance et jeunesse.
 2. Modifications des commissions et délégation CCPIF.
 3. Subventions aux associations.
 4. Approbation de la convention cadre Petites Villes de Demain (PVD) valant opération de revitalisation des territoires (ORT).
 5. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le marché "Restauration scolaire".
Avec la société Sodexo.
 6. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer la convention avec le CIG pour l'assistance technique des demandes d'allocation pour perte d'emploi.
 7. Autorisation donnée à Madame le Maire de signer le diagnostic et l'avenant de 4 700 € HT dans le cadre de la convention "Petites Villes de Demain".
- Questions diverses.

VACANCES SEREINES

OPÉRATION TRANQUILLITÉ ABSENCE (O.T.A.)



VOUS PARTEZ EN VACANCES ?

Pendant vos absences, les A.S.V.P. (conjointement avec la Gendarmerie) proposent de patrouiller aux abords de votre domicile/commerce pour lutter contre les repérages, a fortiori contre les cambriolages.

L'inscription (**5 jours ouvrés minimum avant le départ**) est simple, rapide et gratuite : formulaire remplissable en ligne (site Internet rubrique "Prévention & Sécurité" et IntraMuros rubrique "Services") et disponible en Mairie.

VERSION PAPIER

- 1 Je dépose le formulaire rempli et signé en Mairie.
- 2 Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- 3 Ma demande est d'office validée.

VERSION NUMÉRIQUE

- 1 J'envoie sur asvp@freneuse78.fr le formulaire rempli & signé.
- 2 Je joins mon justificatif de domicile (moins de 3 mois).
- 3 Je reçois une confirmation de ma demande.

Grâce au formulaire, les bénéficiaires sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie. Une fois informés, les demandeurs et/ou leurs contacts à proximité pourront prendre les mesures pour limiter les préjudices subis.
asvp@freneuse78.fr • 01 30 98 97 97

SIGNELEZ VOTRE ABSENCE

LUTTER CONTRE L'INSÉCURITÉ ROUTIÈRE

Jeudi 11 mai 2023, la Gendarmerie est intervenue en mairie, dans le cadre de la prévention contre les addictions (alcools, stupéfiants et usages numériques) à destination du personnel communal, afin de prévenir les accidents de la route liés à ces dépendances.



Mieux informés, les agents doivent être le relais auprès des administrés et adopter un comportement exemplaire pendant leur service.

BRAVO AUX FUTUR(E)S COLLÉGIENS & COLLÉGIENNES



Félicitations aux élèves de CM2 pour leur passage en 6^{ème}. Leur travail et leur investissement ont porté leurs fruits.

Nous leur souhaitons encore plus de réussite et d'épanouissement au Collège.

Le Maire Ghislaine HAUETER & Betty PILARCZYK adjointe aux Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse.



RESTAURANT SCOLAIRE - INSCRIPTION OBLIGATOIRE

L'inscription au restaurant scolaire concerne tous les écoliers, de la petite section au CM2.

DOSSIER DISPONIBLE : JUSQU'AU 15 AOÛT

- En mairie
- Par courriel : affaires.scolaires@freneuse78.fr
- Site de la Mairie : Rubrique "Cadre de vie"

Afin de garantir un meilleur service et pour optimiser les coûts, la préinscription au restaurant scolaire est désormais obligatoire.

Cette démarche s'effectue auprès de la mairie que ce soit à l'accueil ou par courriel. Pour simplifier les démarches des familles, l'inscription à l'année est possible.

Sans inscription préalable les enfants ne seront pas admis à déjeuner au restaurant scolaire.

freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/scolarite/restaurant-scolaire.html

MARCHÉ

En réponse à vos interrogations relatives au marché semi-nocturne, l'expérience ne sera pas réitérée. Le manque d'affluence a découragé marchands et chaland. Certainement dû à la période automnale, peu propice au commerce extérieur. Nous remercions celles et ceux qui se sont investis pour sa mise en place ainsi que les commerçants qui ont répondu présent.



VACANCES ET SÉJOURS À L'ACCUEIL DE LOISIRS

AVRIL

Journée Carnaval & Jeux de kermesse



Visite de la Cité des Sciences



LES ADOS À BRUXELLES EN MAI

- L'Atomium
- le Parc Walibi



LA PROCHAINE DESTINATION

Projet ados Freelanta à Moisson - Vacances d'été

Séjour du 28 août au 1^{er} septembre - 24 places

Pour les 11-17 ans

Tarifs* : Freneusiens 110€ / Extra-muros 147€

[Inscriptions jusqu'au 6 juillet](#)

Projet ados Freelanta à Moisson - Vacances de la Toussaint

Séjour du 23 au 27 octobre - 16 places

Pour les 11-17 ans

Tarifs* : Freneusiens 180€ / Extra-muros 250€

[Inscriptions jusqu'au 19 septembre](#)

Le dossier complet de chaque séjour est disponible à l'accueil de loisirs, téléchargeable via l'application IntraMuros et sur le site Internet de la mairie freneuse78.fr/cadre-vie/enfance-jeunesse/accueil-loisirs/vacances-mercredis.html

* possibilité de paiements échelonnés

Accueil de loisirs - chemin des Ventines

06 63 31 57 84 - 01 71 48 40 72

accueilde Loisirs@freneuse78.fr

Liste « Agir pour Freneuse »

Avec les turbulences au sein de la municipalité, notre groupe continue et continuera à être une opposition constructive :

Nous vérifions les comptes (on a été les seuls), nous dénonçons (abus de procédure du maire, plainte auprès du C.A.D.A.),

Nous nous opposons (ex:comptes administratif), nous proposons (exemple : une solution pour candélabres sur belles-côte: 62 nouveaux candélabres pour un montant de 341 000 euro, hors aide ou subvention) ou apporte nos conseils pour tenter d'améliorer les propositions de la mairie (à qui veut les entendre...)

informations factuelles :

En fin de mandat de Didier Jouy, le report positif du résultat de fonctionnement était de 2.241.183€ (les caisses n'étaient pas vides !!!)

Le projet LOTICIS (école Paul Eluard) a été initié sous le mandat précédent répondant aux Objectifs du PLU.

Toutes les décisions permettant le lancement du projet a été fait sur le mandat actuel : vote du changement du PLU(2021), dépôt de permis le 27/12/2021, accepté 02/05/2022)

Plus de détail sur [Facebook « agir pour freneuse »](#) • agirpourfreneuse78@gmail.com •

AGIR POUR FRENEUSE - Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse, unir pour réussir »

Chères Freneusiennes, Chers Freneusiens,

« Nous avons appris à nous connaître et je le dis sincèrement : cette équipe a démontré sa stabilité, son engagement et sa volonté de travailler collectivement au service de Freneuse », Ces mots (et merveilles), ce sont ceux de notre Maire, adressés à nos concitoyens le 29 juin 2020, peu après son élection...Un vœu pieu sans nul doute, ou, alors, une forme d'hallucination collective ! Car, que dire de la « stabilité » et « du collectif » après avoir récemment perdu 1/3 de sa majorité, les démissionnaires ayant dû, de surcroît, se fendre d'un communiqué de presse pour rétablir la vérité de ce qui se passe en réalité au sein de notre Commune ? Que penser de la notion même de travail « au service de Freneuse », vu la pauvreté et la rareté des commissions municipales dont certaines sont carrément « proposées », et sans aucun complexe, 48 h avant le vote en Conseil ? Quid de la démocratie participative où l'on vous promettait que, désormais, « Freneuse, c'est vous ! Maintenant ! » les décisions étant prises en amont et sans concertation, au gré d'obscurités réunions « de travail » avec conseillers triés sur le volet, probablement les plus « fans », ou les plus dociles ? Que de promesses...vaines...Qu'en reste-t-il ? Un budget pour l'année à venir voté à 11 voix sur 27, (les absences ne comptant pas), des dépenses pour certaines non prioritaires, des projets pharaoniques peu ou pas adaptés à notre environnement, des questions restant sans réponses...En la matière, Confucius prétendait que « la promesse est une dette... ». A ce titre, les dettes laissées par notre Maire et sa « majorité » sont tout sauf une promesse de bonheur. Face à cet état de fait, nous continuerons à œuvrer pour autant que faire se peut avec résilience et réalisme, pour vous, à vos côtés !

[Facebook freneuseunirpouurreussir](#) • unirpouurreussir@freneuse.com

Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

Liste « Freneuse c'est vous ! Maintenant ! »

Mes chers concitoyens,

Il y a plus de trois ans déjà nous avons lancé notre mouvement "Freneuse, c'est vous maintenant !" avec l'ambition de donner à chaque Freneusienne et à chaque Freneusien la possibilité de faire entendre sa voix. Moins focalisés sur ce que nous avons accompli que sur ce qu'il nous reste à mettre en oeuvre, nous ne relâcherons pas nos efforts pour réaliser notre objectif premier. C'est pourquoi nous continuerons d'organiser des réunions publiques et des réunions de quartiers afin de permettre au plus grand nombre de s'exprimer sur des sujets essentiels tel que "le Projet urbain Freneuse 2030", thème qui a été abordé lors de la réunion publique du 24 mai à la salle des Ventines. C'est aussi dans ce but que nous veillons à maintenir tous les samedis matin une permanence à la mairie avec la présence d'au moins deux élus. Nous tenons à ce que la mairie reste un service public sur lequel vous pouvez compter. Donner la parole au plus grand nombre passe aussi par le choix de mettre au vote en conseil municipal des décisions importantes qui relèvent pourtant du seul pouvoir du Maire. Nous pensons sincèrement que chacun peut apporter sa pierre à l'édifice, et ce même dans la critique, du moment qu'elle soit constructive. Il reste encore beaucoup à accomplir et toujours trop peu de temps. Pour cette raison, nous préférons ignorer ceux qui par la critique ne cherchent qu'un moyen d'exister. Cette mandature est spéciale dans toutes les communes de France car elle est témoin d'un nombre de démissions records des conseillers municipaux et nous ne faisons hélas pas exception. Nous demeurons toutefois reconnaissants envers nos anciens collègues, qui par leur dévouement, ont donné de leur temps pour améliorer la vie sur Freneuse. Un grand merci à eux, et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite. Nous souhaitons également la bienvenue aux nouveaux conseillers municipaux qui nous font l'honneur de rejoindre notre équipe. Madame le Maire, Ghislaine Haueter.

Mairie - 89 rue Charles de Gaulle - 78840 Freneuse

CONSEILLERS DÉMISSIONNAIRES

- Florence DUFOIX
- Myriam TLEMSANI
- Luc LEFEVRE
- Séverine BREDEL
- Sandra ERARD
- Sandrine FRAYSSE
- Jessica CHIKHI



NOUVEAUX CONSEILLERS

- Evelyne EEWAERT
- Caroline CHEVILLON
- Jérôme MITERMITE
- Moussa SAHMOUDI

NOUVELLES FONCTIONS

Betty PILARCZYK devient adjointe en charge de la délégation Affaires scolaires, Enfance et Jeunesse.

Renaud LAVARENNE assure la délégation Communication.

PUITS, FORAGE OU PRISE D'EAU : LES DÉCLARER EST OBLIGATOIRE



Déclarer ses prélèvements domestiques d'eau souterraine devient une obligation ! Tout particulier utilisant ou souhaitant réaliser un ouvrage de prélèvement d'eau souterraine (puits, forage ou simple prise d'eau) à des fins d'usage domestique doit déclarer cet ouvrage ou son projet en mairie. Deux raisons essentielles justifient la déclaration des forages domestiques :

- La déclaration vise à faire prendre conscience aux particuliers de l'impact de ces ouvrages sur la qualité et la quantité des eaux (bien commun à protéger).
- L'usage d'une eau d'un ouvrage privé, par nature non potable, peut contaminer le réseau public. C'est pourquoi, la déclaration permet de s'assurer qu'aucune pollution ne vient contaminer le réseau public de distribution d'eau potable. Ce renforcement de la protection du milieu naturel répond à une préoccupation environnementale et à un enjeu de santé publique.

Ouvrages concernés (anciens et nouveaux)

Ceux existants au 31/12/2008 doivent être déjà déclarés. Tout nouvel ouvrage réalisé après le 01/01/2009 doit faire l'objet d'une déclaration au plus tard un mois avant le début des travaux.

Comment déclarer ?

1. Remplir le formulaire **cerfa 13837*02** disponible sur service-public.fr/particuliers/vosdroits/R20077 puis le déposer à la mairie de la commune concernée.
2. Envoi de votre déclaration : une fois renseignée, la transmettre à la mairie, service Urbanisme.
3. Suivi de votre déclaration en mairie : votre déclaration sera conservée. Les informations déclarées seront introduites dans une base de données nationale sécurisée à caractère confidentiel, visée par la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Des contrôles peuvent être effectués sur les dispositifs de prélèvement et sur les installations privatives de distribution d'eau issue de prélèvement, puits ou forages et de récupération d'eau de pluie.

Un rapport de visite précis doit être établi.

Plus d'informations freneuse78.fr/ville/amenagements-urbanisme/declaration-prelevements-domestiques-eau-souterraine.html

BORNE DE RECHARGE DE NOUVEAU FONCTIONNELLE PLACE DES FRÈRES ANFRAY

COÛT DU SERVICE DE RECHARGE AVEC ALIZÉ

Coût de connexion		1 €
Coût au kWh		0,30 €/kWh
Coût de 8h à 20h		Coût de 20h à 8h
2 premières heures	1€/h	1€/h
Au-delà des 2 heures	4€/h	

En cas de paiement par CB le coût reste de 4€/h

Avec votre badge SEYmaborne
ou un badge partenaire



Besoin d'aide ?
0805 021 480

Avec votre smartphone
Téléchargez l'application Alizé et
créez un compte.



Stationnement limité à 4 heures.
Réservé exclusivement aux véhicules électriques en charge.

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Afin de garantir, dans la mesure du possible, le respect de l'objectif énergétique, ces travaux doivent être réalisés par des professionnels certifiés comme garants de l'environnement. Plus d'informations sur ce label ecologie.gouv.fr/label-reconnu-garant-environnement-rge. Les principaux axes de rénovation sont le chauffage, l'isolation, l'eau chaude sanitaire et la ventilation du logement. Les travaux les plus courants peuvent être le remplacement de la chaudière, l'installation d'une pompe à chaleur réversible, pouvant chauffer l'hiver et rafraîchir l'été, l'isolation des combles ou le remplacement des portes et fenêtres. En plus des aides et subventions, ces travaux sont d'autant plus rentables que le prix du kWh d'électricité en France est à son plus haut niveau, et subit encore de nombreuses augmentations. Pour en savoir plus sur les aides de rénovation énergétique et pour vous accompagner dans ce projet, un site internet a été lancé france-renov.gouv.fr/





BUS P.M.I. - POUR LA SANTÉ DE VOTRE ENFANT

Des consultations de prévention gratuites pour les enfants de 0 à 6 ans sont proposées par le service de P.M.I. (Protection Maternelle et Infantile) du Département.

Le médecin et l'infirmière proposent leurs consultations de protection infantile **lundi 26 juin de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.**

Sur rendez-vous au 0801 80 10 78 ou 01 30 83 61 00

Le bus stationne sur le parking de la salle des fêtes des Ventines.

LE MOUSTIQUE TIGRE - CONSEILS PRÉVENTIFS



Le moustique est désormais implanté dans l'ensemble des départements de la région Île-de-France. À ce jour aucune situation de transmission vectorielle autochtone n'a été identifiée sur les Yvelines. Néanmoins, ce cas de figure est déjà survenu sur le pourtour méditerranéen et sa probabilité de survenue dans notre région continue d'augmenter avec l'expansion du territoire d'implantation du moustique tigre, accentué par le flux de population spécifique à la région francilienne.

Les bons gestes à adopter :

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)
- Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoirs, soucoupes...)
- Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine
- Vérifier le bon écoulement des gouttières
- Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins...) et les piscines hors d'usage



Signaler la présence du moustique tigre sur le portail :

signalement-moustique.anses.fr

Les maladies associées et les conseils aux voyageurs sur : iledefrance.ars.sante.fr/moustique-tigre-en-ile-de-france

Le Département des Yvelines agit contre la désertification médicale

avec un projet ambitieux de télémédecine.

Votre médecin traitant n'est pas disponible ? Consultez un médecin dans une cabine de télémédecine. Les professionnels du bus santé proposent :

- **des consultations de télémédecine** à distance avec un médecin grâce à son cabinet de télémédecine équipé de dispositifs médicaux certifiés et sécurisés
- **des actions de prévention et des dépistages** en matière de santé publique grâce à nos infirmières



CET ÉTÉ

- Jeudi 6 juillet de 12h à 19h
- Jeudis 20 juillet, 3 & 17 août de 9h20 à 16h20

Toutes les informations pour prendre rendez-vous en ligne Yvelines.fr/solidarite/sante/la-telemedecine-dans-les-yvelines/

L'ACTUALITÉ DU SECOURS CATHOLIQUE



En dehors de l'aide alimentaire, le secours catholique vous propose des ateliers :

- Accueil & information : mercredi & samedi de 10h30 à 12h
- Ateliers FLE (français comme langue étrangère) : mardi & jeudi de 14h à 15h30
- Entretien-rendez-vous des accueillis : lundi, jeudi & samedi de 10h à 12h
- Aide aux devoirs : mardi & jeudi de 16h30 à 17h30
- Soutien scolaire : samedi ou mercredi de 10h30 à 12h
- Cuisine ou couture : vendredi de 14h à 16h30 (semaine 1 et 3 alternées)
- Café écoute - bibliothèque : vendredi de 14h à 16h30
- Orthographe, grammaire, lecture pour adultes : samedi ou mercredi de 10h30 à 12h

Antenne de Bonnières s/Seine • 4 rue Pasteur • 07.48.13.09.94

LA MISSION LOCALE



La Mission Locale du Mantois dispose de partenariats avec le Pôle emploi, le Conseil Départemental des Yvelines et les acteurs de la sphère économique et sociale. **Elle accompagne les jeunes de 16-25 ans** du territoire dans leurs démarches d'accès à l'emploi, à la formation, à l'orientation professionnelle, et à l'entrepreneuriat et dans leur vie quotidienne.

La Mission Locale vous reçoit en mairie, sur rendez-vous (inscription préalable requise au 01 30 94 23 44) de 9h à 12h :

- **vendredi 30 juin**
- **vendredi 28 juillet**

Consultez également notre site mission-locale-mantois.com



Vous êtes sans emploi ou en reconversion professionnelle ?

Le Job Bus Insertion est pour vous :

- un espace informatique pour la réalisation de vos CV, lettres de motivation et recherches d'offres d'emploi
- un accueil sur-mesure avec conseils et accompagnements
- de nombreux événements organisés avec différents partenaires

Mardi 4 juillet de 10h à 17h

Sans RDV - Parking Salle des Fêtes des Ventines

TPE-PME, vous cherchez à recruter ?

Le Job Bus Insertion est pour vous :

- un accompagnement dédié aux entreprises locales
- une aide à la diffusion de vos offres d'emploi
- des conseils concernant les aides à l'embauche
- une mise en relation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'insertion professionnelle

Plus d'informations : yvelines.fr/economie-et-emploi/insertion/bus-job-insertion/

OUVERTURE DE LA NOUVELLE DÉCHETTERIE



La nouvelle déchetterie, située 7 chemin de la République à Freneuse ouvrira ses portes **vers la rentrée**. Les horaires restent inchangés.

carte magnétique.

Pour ce faire, nous vous invitons à compléter le formulaire disponible en ligne freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/collecte-dechets.html, à l'accueil de la mairie et de la CCPIF (fournir un justificatif de domicile et la carte grise du véhicule) à adresser à dechetterie@ccpif.fr

La Ressourcerie L'éco des pas perdus pourra vous accueillir dans son nouveau local.

Rappel des horaires : Lun. mar. jeu. ven. & sam. 8h45 à 12h-13h45 à 17h/ Mer. 13h45 à 17h • ccpif.fr • 01 30 93 16 72



RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE - AIDE DE LA RÉGION

Afin de favoriser l'usage de l'eau à la source, la Région aide les particuliers à installer des récupérateurs d'eau de pluie enterrés, aériens ou en sous-sol pour un usage sanitaire et/ou l'arrosage des jardins (de 50 à 70% des dépenses éligibles).

Bénéficier de l'aide : iledefrance.fr/installation-de-recuperateurs-deau-de-pluie



ACTION ÉCO-CITOYENNE

Merci aux participants qui ont relevé leurs manches, **Dimanche 19 mars** pour rendre notre ville plus propre.

Leurs efforts ont permis de remplir la totalité d'une benne.



Notre actualité Facebook "Comité des Fêtes Freneuse"

FOIRE À TOUT

Cette année encore, la Foire à Tout du 1^{er} Mai, organisée pour la seconde fois dans les rues de Freneuse, a rencontré un franc succès. Nous remercions les exposants et visiteurs, toujours aussi nombreux. Remerciements particuliers aux riverains de leur compréhension face à la gêne occasionnée.

BOURSE AUX PLANTES & MERCERIE

Début timide pour notre première édition de cette Bourse, samedi 13 mai.
Un grand merci aux exposants et aux visiteurs.



LOTO



Toujours autant de succès pour le Loto ! Ce fut un bel après-midi de joie et de partage dimanche 14 mai. Nous remercions chaleureusement les participants et les commerces partenaires (Salon de coiffure C-Koya, le restaurant Le Mandarin de Bonnières et Carrefour Market).

comitedesfetesfreneuse78@gmail.com • 07 83 89 96 13

Cet été à la Médiathèque

OUVERTURE NON-STOP

En juillet & août, la médiathèque vous accueille aux **horaires habituels** (fermetures : 14 & 15 juillet, 15 août)



Mardi :	15h à 19h
Mercredi :	10h à 12h / 15h à 17h30
Jeudi & vendredi :	15h à 17h30
Samedi :	9h à 13h

LA MÉDIATHÈQUE 3.0

C'est nouveau ! Le portail Lire en Boucles est désormais accessible depuis l'application "**Biblix mon compte.**"

- carte de lecteur numérique avec qr code
- voir et modifier son compte de prêts / réservations (notification de la mise à disposition des documents réservés)
- prolonger ses prêts / annuler ses réservations



Bientôt les plus grands titres de la presse sur votre smartphone/tablette. À lire ou à écouter depuis l'application Cafeyn. Lecture confortable grâce au mode Smart Reading, qui adapte automatiquement la mise en page de votre magazine. Choisissez vos titres/articles, ajoutez-les en favoris pour les lire plus tard. Téléchargez vos journaux et magazines pour les lire partout depuis l'application. **Pas le temps de lire votre magazine ? Écoutez-le !**



DU NOUVEAU SUR LES ÉTAGÈRES



BD, mangas, feel good books, polars ou encore romans en grands caractères, la médiathèque a fait le **plein d'évasion pour accompagner votre été.**

L'entrée est libre et gratuite pour un moment détente : consultation ou lectures sur place, vous êtes les bienvenus.

120 rue Charles de Gaulle 78840 Freneuse
mediatheque@freneuse78.fr • 01 30 98 96 00

FRENEUSE FEU D'ARTIFICE DU 14 JUILLET À 23H

Sur le plateau omnisports
chemin des ventines
(derrière le centre de loisirs)

Sur le thème
de l'ATLANTIDE

Rens. 89 rue Charles de Gaulle
01 30 98 97 78 - communication@freneuse78.fr



A colorful poster for the 'Festi' Freneuse 12-13 Août festival. The background is a gradient from light blue at the top to yellow at the bottom, decorated with strings of colorful triangular bunting flags. A large black circle in the center contains the text 'Festi' in a white script font, with 'FRENEUSE' in a white sans-serif font below it, and '12-13 AOÛT' in a white sans-serif font at the bottom. Three circular callouts at the top contain the text: 'Bords de Seine' (orange), 'En Famille Entre amis' (yellow), and 'Libre & gratuit' (pink). At the bottom left is the logo for 'Comité des Fêtes Freneuse' and the text 'Buvette & Restauration'. At the bottom right is the text 'Avec le soutien de MRDPS' and 'chem. du bout de l'île - Freneuse'.

Bords de Seine

En Famille
Entre amis

Libre & gratuit

Festi'
FRENEUSE
12-13
AOÛT

Comité des Fêtes
Freneuse

Buvette & Restauration

Avec le soutien de
MRDPS
chem. du bout de l'île - Freneuse

CET ÉTÉ VOTRE LIGNE DE BUS PART EN VACANCES



Du 10 juillet au 3 septembre, votre ligne **1** ne circulera pas.

Le TàD prend le relais, et vient vous chercher le matin et le soir du lundi au vendredi (sauf jours fériés) depuis un arrêt proche de chez vous, à destination de la gare SNCF de Bonnières, depuis la gare SNCF de Bonnières.



GARE DE MANTES LA JOLIE - TRAVAUX ESTIVAUX

Cet été encore, les travaux se poursuivent afin de moderniser le réseau de transport francilien, et le rendre plus fiable et confortable.

Information voyageurs projet EOLE :

- Du 10/06 au 13/08 : aucun train ne circule entre les gares d'Épône Mézières et Mantes-la-Jolie.
- Les 8 & 9/07 : fermeture Paris St Lazare-Mantes.
- Les 5 & 6/08, 19 & 20/08 et 26 & 27/08 : aucun train ne circule entre les gares des Mureaux et Mantes-la-Jolie.
- Les 8 & 9/07 et 12 & 13/08 : aucun train ne circule entre les gares d'Issou Porcheville et Mantes-la-Jolie.
- Du 8/07 au 13/08 : aucun train ne circule entre les gares de Plaisir Grignon et Mantes-la-Jolie.

Pour toutes ces dates, un service de bus de substitution est mis en place.

Renseignements [transilien.com](https://www.transilien.com) • Application SNCF Connect

Le détail des grands travaux [freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/transports.html](https://www.freneuse78.fr/cadre-vie/freneuse-quotidien/transports.html)

DERNIER DÉLAI - JUSQU'AU 30 JUIN

Déclarer ses biens immobiliers : tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace «**Gérer mes biens immobiliers**» du site impots.gouv.fr

À savoir : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150€ par local pourra être appliquée.



Plus d'informations [service-public.fr/particuliers/actualites/A16336](https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16336)

ÉVÈNEMENT GAMING À FRENEUSE

**FRENEUSE
E-SPORT
2023**

Freneuse e-sport 2023 aura lieu les 9 & 10 septembre (entrée libre & gratuite). Durant tout le week-end seront proposés divers ateliers et animations ainsi que des tournois e-sport.

Gamers pro et influenceurs seront de la partie. Le programme des réjouissances et le nom des intervenants vous seront communiqués prochainement. Envie de participer à cet évènement ? Vous pouvez contacter le service Communication de la Mairie : 01 30 98 97 79 ou communication@freneuse78.fr

LES OLYMPIADES DE L'ENVIRONNEMENT

Les associations **Eco-Actif**, **l'Eco des pas perdus & Jeunes Pousses** mettent à l'honneur l'Environnement **Samedi 1^{er} Juillet, dès 10h30, à la Salle des fêtes des Ventines**. Au programme : des ateliers sportifs et artistiques, un déjeuner et un concert (*buvette sur place*).



LE CPSM 78 FIGHT CLUB S'IMPOSE AU NIVEAU NATIONAL



Le week-end du 13 & 14 Mai fut riche en récompenses pour le club qui présentaient 7 enfants en Coupe de France Kunité de Karaté.

Une médaille d'or pour **Samy NDAO** suivie par 2 titres de Vice Vainqueur de Coupe de France pour **Sarah** et **Maxence PRUVOT**. **Sacha CORNIER** décroche sa place sur le podium en terminant 3^{ème} pour sa 1^{ère} participation au niveau national. **Maël NESTOUR** termine au pied du podium après avoir enchaîné 4 victoires. Belle participation de **Lenny PESQUEIRA PIRES PERREIRA** et **Louis QUESNEL**. Un grand merci aussi aux coachs A du club, **Christelle PRUVOT** et **Sidy NDAO** pour leur dévouement, et au président **Patrice PRUVOT** présent sur chaque évènement. Si vous souhaitez nous rejoindre, nous avons une section **Karaté**, **Karaté contact**, **Capoeira**, et **Karaté Kempo**. **Contactez-nous au 07.77.36.27.60**

ESCAPADES & LOISIRS

DES IDÉES D'ÉVASION PRÈS DE CHEZ VOUS

ÎLE DE LOISIRS DES BOUCLES DE SEINE - PASS ESTIVAL



Pass annuel pour les Freneusiens :
50 € par famille (même foyer fiscal, fournir un justificatif de domicile)

Jusqu'au 30 juin : ouverture de la baignade le week-end

1^{er} juillet au 27 août : ouverture de la baignade tous les jours
 Aquasplash jusqu'au 31 août
bouclesdeseine.iledeloisirs.fr/

L'ACCROCAMP DES BOUCLES DE SEINE

JUILLET & AOÛT

Ouvert tous les jours de 10h à 19h

Réservation en ligne possible

Rens. 01 85 50 20 29 • bouclesdeseine@accrocamp.com
accrocamp.com/parcs-accrobranche/parc-boucles-de-seine/



PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS



Découvrir les plantes et leurs utilités, comprendre l'importance de la petite faune au jardin, revoir les techniques de taille des arbres fruitiers, se faire plaisir... Et si vous

aimez mettre vos pieds en cuisine, vous pourrez goûter, savourer et vous initier à la réduction des déchets en réalisant vos éponges, beewrap et produit vaisselle. (Source : pnr).

Agenda des animations : pnr-vexin-francais.fr/fr/



NOUVEAU

- **Minos Évasion** c'est un Escape Game situé à Mantes-la-Jolie, qui propose des salles construites entièrement avec nos petites mimines.
- **Minos Évasion** c'est un bar à jeux posé et convivial, équipé de trois consoles rétro et plus d'une centaine de jeux de société mis à votre disposition.
- **Minos Évasion** c'est pour vous une opportunité d'organiser un anniversaire inoubliable pour votre enfant ou une session originale de TeamBuilding pour resserrer les liens entre collègues.
- **Minos Évasion** c'est aussi des chasses au trésor pour allier le plaisir de résoudre des énigmes à une bonne promenade.
- **Minos Évasion** c'est surtout le lieu idéal pour passer un bon moment en famille ou entre amis.

Notre objectif : proposer un espace de divertissement pour tout âge plus près de chez vous.

Notre devise : personne ne repart de chez nous sans avoir la patate !
Pour nous, l'amusement est une affaire très sérieuse !

Minos Evasion • 6 avenue de la république - Mantes-la-Jolie
 01 74 58 13 22 • Escapegame@minos-evasion.fr • minos-evasion.fr



NAISSANCES

Gilead THIERY (17/02/23)
 Maël MESTACK (17/02/23)
 Tom DERIAUX (18/02/23)
 Nahya LELU (21/02/23)
 Adam ISSA (08/03/23)
 Owen LEBLANC (27/03/23)
 Giulia GONÇALVES (18/04/23)
 Amir MAISSARA (20/04/23)
 Nolhann BOURG DA SILVA (04/05/23)



MARIAGES

Ghizlane ENAIME & Nouredine ENNIOU (17/03/23)
 Amandine JOHANNEL & Aïman MARFAK (25/04/23)
 Vanessa ROUFFIGNAT & Stéphane RODRIGUEZ (27/05/23)



DÉCÈS

Hélène AUDIBERT (21/02/23)
 Bernadette LEGENDRE (01/03/23)
 Mauricette TORTORA (04/03/23)
 Valérie POITRIMOULT - SAUTER (23/03/23)
 Claudine BAUVE Veuve SOUBRIER (09/04/23)
 Bernard DESSOLLE (29/04/23)
 Pascal GOUBERT (04/05/23)
 Suzanne MARTIN Veuve GAUTIER (07/05/23)
 Bernard ROUSSEL (15/05/23)
 Clara SANTINI Veuve POMPILI (15/05/23)



COLLECTE DES E.M.R.

Vendredi 30 juin
 Vendredis 14 & 28 juillet
 Vendredis 11 & 25 août



Directrice de la publication : Ghislaine Haueter
 Responsable de la rédaction : Renaud Lavarenne
 Rédaction : commission Communication
 Dépôt légal : à parution • Mairie de Freneuse
 01 30 98 97 97 • mairie@freneuse78.fr